PAGES.

SESSIONS.

SESSIONS DES CONSEI	LS	MUNICIPAUX.
---------------------	----	-------------

15.	Sessions trimestrielles des conseils de comté	11
	2. Sessions mensuelles des conseils locaux	11
	3. Fêtes d'obligation	12 12
	5. Où se tiendront les sessions spéciales et le bureau du secrétaire-trésorier.	12
	6. Président des assemblées	$\tilde{12}$
	6. Président des assemblées 7. Manière de décider les questions.	12
	8. Votes des deux tiers	12
	8. Votes des deux tiers 9. Sessions publiques	12
	10 et 11. Ajournements 12. Un conseil ne sera pas dissous par le défaut de réunion	12
	12. Un conseil ne sera pas dissous par le défaut de réunion	13
16.	L'officier principal sera ex officio juge de paix dans la municipalité	13
٠	SESSIONS DES CONSEILS DE COMTE—ELECTION OU NOMINATION DU PREFET, ETC.	
17.	Quand et où sera tenue la première session	13
	2. Quorum des conseils de comté	13
	3. Le régistrateur présidera la première session, etc.	13
	4. Election du préfet Le préfet présidera aussitôt qu'il aura été élu	13
	Le préfet présidera aussitôt qu'il aura été élu	13
	5. S'il n'est pas élu de préfet, le gouverneur pourra en nommer un	13
	6. Durée de la charge du préfet	13
	Destitution du préfet Comment il sera remplacé	14
	Comment it seta templace	1.2
	SESSIONS DES CONSEILS LOCAUX-ELECTION OU NOMINATION DU MAIRE.	
11 GR	Promière aggemblée eta	14
п .	Première assemblée, etc 2. Quorum	14
	3. Election du maire	14
	2. Quorum 3. Election du maire 4. Qui sera maire, s'il n'est pas nommé de maire le premier jour de la	14
	session Si tous les conseillers ont été nommés par le gouverneur	14
	5. Si la personne qui peut être élue n'a pas la qualification litéraire requise.	14
	6. Avis de l'élection du maire signifié au préfet, etc.—(Formule Q.)	15
	그는 그는 그렇다는데 그들을 보고 하는 것 때문에 걸려 그렇게 되었다.	
	VACANCES DANS LES CONSEILS LOCAUX.	
TI (T)		1 5
HS.	Comment seront remplies les vacances dans le conseil	15
	3. Si la vacance est occasionnée par le remplacement du maire	15
	4. Durée de la charge d'un conseiller remplaçant	15
		-
	NOMINATION DES OFFICIERS—LEURS DEVOIRS, ETC.	
00	Nomination du secrétaire-trésorier	
20.	Nomination du secretaire-tresorier.	15
	2. Devoirs du secrétaire-trésorier	16 16
- 30	3. Il aura la garde des papiers, etc	16
	5. Le secrétaire-trésorier donnera caution	16
	6. Manière de donner caution	16
100	7. Forme de l'acte de cautionnement. etc.—(Formule O.)	16
	6. Manière de donner caution. 7. Forme de l'acte de cautionnement, etc.—(Formule 0.) 8. Enregistrement de l'acte de cautionnement	16
	9. Devoirs du secretaire-tresorier	- 10
	Recettes et paiements.	- 17
	10. Comptes et livres	1'